



LA COMMUNE DE LA MEZIERE

Recrute

9 AGENTS RECENSEURS

La commune de La Mézière, située à 13km de la ville de Rennes recherche 9 agents recenseurs pour la collecte annuelle qui se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019.

Descriptif général de l'emploi :

Sous la responsabilité du Directeur Général des Services et du Coordonateur Communal du Recensement, vous êtes en charge du recensement de la population d'un secteur délimité de la commune.

Principales missions :

- **Se former aux règles du recensement** : assister aux séances de formation obligatoires organisées par l'INSEE
- **Effectuer la tournée de reconnaissance** : repérer l'ensemble des logements de son secteur, faire valider la liste par le coordonateur et organiser sa tournée de recensement.
- **Déposer les documents de recensement dans chaque logement** : déposer les imprimés à chaque habitant, expliquer la procédure pour compléter les documents, aider les personnes qui en ont besoin, informer sur le recensement en ligne.
- **Suivre l'avancement de la collecte** : tenir à jour son cahier de tournée, retourner les questionnaires papiers au coordonateur communal, assurer un suivi des retours internet, relancer les foyers qui n'auraient pas retournés leurs questionnaires.
- **Rendre compte de l'avancée de la collecte** au coordonateur communal au moins une fois par semaine.

Qualités requises :

- Disponibilité pendant toute la période de collecte (amplitude horaire, week-end)
- Capacité à dialoguer et expliquer aux habitants - Aisance relationnelle
- Amabilité
- Moralité, neutralité et discrétion
- Organisation et méthode
- Connaissance du territoire de la commune.

Conditions d'exercice de l'emploi : Emploi vacataire pour la durée de la collecte. La rémunération est fixée par un barème par bulletin. Le barème est proposé avec un montant Brut. Chaque agent recenseur dispose d'un secteur de 260 logements environ. Le Barème se présente comme suit :

- Bulletin individuel collecté : 1.30€
- Feuille de logement collectée : 0.70€
- La demi-journée de formation (déplacement inclus) : 35 €
- La tournée de reconnaissance (déplacements inclus) : 35 €
- Pour les districts ruraux – c'est-à-dire pour lesquels 30% minimum des adresses figurent en dehors de l'agglomération ; Indemnité de déplacement de 35 € forfaitaire.

CANDIDATURES : Merci d'adresser votre candidature avec lettre de motivation et CV à : Monsieur le Maire – 1, rue de Maceria – 35520 La Mézière ou srh@lameziere.fr. Pour tout renseignement complémentaire. Merci de contacter Mme Jan 02.99.69.33.36 Les entretiens de recrutement auront lieu avant la fin de l'année 2018.